

Il y a aussi la distance à parcourir pour aller au bureau de poste. Il y a un passage sous la route pour ceux qui habitent du côté est, mais ils doivent quand même se rendre au bureau de poste. Ils doivent ce passage au gouvernement de l'Alberta et non au gouvernement fédéral. Quoi qu'il en soit, ils n'ont pas leur courrier et ils sont mécontents.

Là encore, s'il existe une hiérarchie, on pourrait certes s'imaginer que lorsqu'une ville commence à grossir, les Postes devraient immédiatement augmenter leurs services, comme l'entreprise privée le ferait en pareil cas. Si un propriétaire de magasin constatait qu'il n'arrive pas à servir tous ses clients, il s'agrandirait, construirait un autre magasin, puis encore un autre. C'est ce que devraient faire les Postes, servir le public.

La ville d'Okotoks est un autre exemple. Le bureau de poste est logé dans un immeuble public, mais il n'y a pas assez de cases. Là encore, la ville a beaucoup grossi et comprend des lotissements. Lorsque des lotissements commencent à apparaître autour d'une ville, pourquoi ne s'occupe-t-on pas de leur fournir les cases nécessaires? Il n'y a pas de cases, et les gens de l'endroit doivent faire la queue à la poste restante. Pourtant, les Postes disent aux gens: «Vous n'aurez pas votre courrier à moins d'avoir une case», mais il n'y en a pas à vendre. Prenez la ville de Strathmore, par exemple. J'ai signalé trois cas très précis avec preuves à l'appui, mais rien n'a été fait.

Je ne fais aucun reproche à ceux qui, il y a dix ans, n'ont pas songé à cette possibilité, mais j'en fais à ceux qui n'ont pas su prévoir une telle situation au cours des deux, trois ou quatre dernières années alors que cela devenait de plus en plus évident. Par exemple, nous avons le cas de la ville d'Airdrie où 10,000 personnes tentent d'obtenir leur courrier dans un petit bureau de poste où il n'y a pas de cases postales et où les gens doivent attendre en ligne pendant 45 minutes.

Comment les députés aimeraient-ils à avoir à se tenir en ligne pendant 45 minutes à tous les jours? Mettons-nous à leur place et voyons comment nous réagirions. Ces gens-là sont occupés, ils doivent gagner leur pain et nourrir leur famille.

Je suis un peu ennuyé aussi par certains règlements ridicules qu'on impose, non pas pour donner aux usagers un meilleur service mais bien un service encore pire. Dans certains bureaux de poste on suit les directives qui émanent d'Ottawa: si le numéro de la case ne paraît pas sur l'enveloppe on doit la renvoyer. Heureusement que nous avons encore des maîtres de poste qui ont assez de gros bon sens pour se dire, quand ils reçoivent une lettre pour Jean Leblanc, mais sans le numéro de case: «Eh bien, je connais Jean Leblanc depuis 25 ans qu'il vit ici. Je vais la glisser dans sa case».

Il y a dans ma circonscription un facteur qui rapporte au bureau de poste tout courrier ne portant pas un numéro de case postale. Et pourtant comment pourrait-on espérer que Mary Jane qui habite Toronto connaisse le numéro de casier postal de Harry Jones, à Airdrie, si c'est la première fois qu'elle lui écrit? Ces facteurs devraient faire preuve d'un peu de bon sens; ils nous épargneraient ainsi bien des problèmes.

Je déplore aussi le fait que le ministère des postes traite ses petits bureaux par-dessus la jambe. Les postiers, dans les petits bureaux, ne sont pas payés autant que leurs collègues des grandes villes et pourtant ils ont plus de responsabilité. Par

Société canadienne des postes—Loi

exemple, il y a un bureau de poste dans ma circonscription de Bow River qui a été organisé par la postière dans une remorque qui lui coûte cher en charges. Si la direction des postes ne voulait pas fournir de local et a accepté son offre d'en fournir un, pourquoi n'a-t-on pas fixé les conditions de location avant qu'elle fasse venir la remorque et qu'elle la fasse aménager? Au lieu d'accepter ses responsabilités, la direction lui a fait savoir qu'elle ne lui verserait même pas de quoi payer la location mensuelle de la remorque. Et cette postière n'est payée que \$2.50 de l'heure. Dans les grandes villes, le traitement horaire des employés est de \$7.50.

Dans les plus grands centres, les Postes ont des superviseurs et des fonctionnaires qui se chargent de la vérification et du contrôle des registres. Dans les petits bureaux de poste, c'est le maître de poste qui doit tout faire. Et parce que ce sont de petits bureaux de poste, nous les filoutons au point qu'ils peuvent difficilement survivre. Il y a des entreprises commerciales qui comptent pour vivre sur le volume de courrier qu'elles reçoivent. Le courrier est si lent à franchir l'étape du bureau de poste régional que les gens qui ont les moyens de payer et qui devraient faire leurs affaires par l'entremise du bureau de poste ne peuvent pas se permettre de perdre du temps de sorte qu'ils ont recours à des porteurs privés. Tout cela a soustrait un montant énorme de recettes aux Postes.

Chaque député devrait envisager la question du point de vue de sa propre circonscription. Dans bien des villages du sud de ma circonscription, je connais des entreprises commerciales qui ont perdu plus de la moitié de leur achalandage du fait que le courrier est trop lent à arriver à destination. Des entreprises comme des éleveurs à grain et des bureaux d'assurance ne peuvent se payer le coût de porteurs privés. Une vendeuse d'assurances de Turner Valley m'a dit que la poste était en train de l'acculer à la ruine. Elle m'a dit qu'elle ne pouvait pas espérer que ses clients puissent attendre bien longtemps avant de savoir si leur maison, leur voiture ou toute autre chose qu'ils assurent sont protégées. Leur courrier peut ne pas leur parvenir avant sept jours alors que la distance à parcourir peut être de moins d'un jour à pied.

● (1630)

Il nous faut tenir compte de choses de ce genre—et nous devons toujours tenir compte des gens. Ne prétendons pas que les petits bureaux de poste nuisent au service; en fait, c'est nous qui leur nuisons. Ils assurent un excellent service et nous en avons besoin, et nous avons aussi besoin qu'ils ouvrent le samedi, monsieur l'Orateur.

Quant à l'utilisation de matériel automatique, monsieur l'Orateur, je pense que nous devons admettre qu'il y aura toujours des colis mal emballés. Cependant, même ceux qui sont bien emballés sont soumis à dure épreuve lorsqu'ils descendent des plateaux de livraison et qu'ils tombent sur des convoyeurs.

J'ai ici une lettre d'un ami et d'un commettant, un excellent maître d'école qui a passé quelque temps à Hawaï. A son retour il m'a fait part par écrit des difficultés que lui avait causées le service postal et j'ai transmis sa lettre au ministre des Postes (M. Ouellet). Entre autre choses, il dit ce qui suit: